



Avis d'audience publique

Le 11 juillet 2011

Réf. 2011-H-07

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée pour étudier la demande de permis d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) pour le Projet de Port Granby qui fait partie de l'Initiative de la région de Port Hope. EACL demande un permis valide pendant dix ans pour construire la nouvelle installation de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité et pour terminer la remise en état de l'installation actuelle de gestion des déchets de Port Granby. Le projet de Port Granby a pour but de gérer les déchets radioactifs de faible activité qui se trouvent actuellement à Clarington (Ontario).

Audience : 27 septembre 2011

Lieu : Église Hope Fellowship au 1685, rue Bloor, à Courtice (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur Internet à partir du site Web de la CCSN et archivée pendant 90 jours.

EACL entreprend le projet de Port Granby au nom de Ressources naturelles Canada.

Le public est invité à faire part de ses commentaires sur la demande d'EACL en déposant une demande d'intervention au Secrétariat de la Commission d'ici le 29 août 2011 directement en ligne (<http://www.nuclearsafety.gc.ca/eng/commission/intervention/index.cfm>) ou à l'adresse ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire élaborant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour lier le mémoire à son auteur. Veuillez soumettre vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire d'EACL ainsi que les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés lors du premier jour d'audience seront disponibles après 29 juillet 2011. Ces documents ne sont pas disponibles en ligne; il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous.

L'ordre du jour, les transcriptions d'audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à www.suretenucleaire.gc.ca.

Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca